



## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

au

# 5° FESTIVAL DE JAZZ LOCAL D'AUTOMNE

du 2 au 7 NOVEMBRE 2009

### Art.1<sup>er</sup>

Le Jazz Club de Grenoble, association de Loi 1901, organise son 5ème F.J.L.A. afin de permettre **la rencontre, l'échange et la communication** entre groupes de styles de jazz différents et entre musiciens jeunes ou moins jeunes, professionnels confirmés ou amateurs avertis.

**Cette 5<sup>e</sup> Edition, comme la précédente, sera placée sous le signe de la « CREATION » et de la « FORMATION »**

La scène du Festival sera *plus particulièrement ouverte* aux Groupes qui ont quelque chose de

« **NOUVEAU** »

à dire et qui souhaitent présenter une musique

« **ORIGINALE ET INVENTIVE** »

Notre Festival continuera de faire une place importante à « **LA FORMATION** » puisque pour la troisième année consécutive il proposera un « **STAGE VOCAL** » sous la conduite de **ROGER LETSON**, Directeur des activités vocales et fondateur du **Vocal Jazz Program au Collège De ANZA** (Californie).

### Art. 2

Peuvent participer en priorité à ce Festival, les musiciens **amateurs, professionnels et intermittents du spectacle de Grenoble, du département de l'Isère et de la région Rhône-Alpes.**

Des groupes originaires d'autres régions, peuvent être invités dans le cadre d'une Convention Partenariale.

Des musiciens de niveau national ou international pourront être engagés.

**Art. 3**

L'association n'ayant pas les moyens financiers pour assurer des cachets à tous les participants, demande à ce que chaque musicien prenne l'engagement de jouer

**A TITRE GRACIEUX**

Elle s'engage néanmoins à **Indemniser** tous les musiciens pour leurs frais de transport (carburant et frais d'autoroute) et **Invite** ces derniers à une restauration amicale et conviviale.

**Art. 4**

Conformément à son double objectif de **formation et de promotion des groupes**, le **Jazz club de Grenoble** souhaite que cette 5<sup>e</sup> édition, comme les précédentes, soit un véritable

**TREMPLIN**

et permette au(x) groupe(s) sélectionné(s) de se produire dans le cadre de l'édition 2010 du **Grenoble Jazz Festival**.

Le Comité de Sélection, dont les **Décisions sont Souveraines**, est composé de membre (s) des directions du " Grenoble Jazz festival " et du " Jazz Club de Grenoble ".

**Art. 5**

Le Jazz club de Grenoble est accueilli, pour cette **5<sup>ème</sup> Edition**,( comme les 4 précédentes) à **la Salle Edmond Vigne de Fontaine**. Il s'engage à organiser les prochaines éditions, en fonction des salles disponibles et de ses ressources financières.

Grenoble Février 2009

**Les groupes qui souhaitent participer, doivent faire parvenir**

**avant le 15 Mai**

**le Nom du groupe, le nom des musiciens et les instruments joués, une maquette sonore et, si possible, un texte court (5 à 10 lignes maximum) qui identifie , caractérise le groupe et donne un aperçu du « Projet Musical ».**

**Au : JAZZ CLUB DE GRENOBLE**

**M.J.C. Les Allobroges**

**1, rue Hauquelin 38000 Grenoble**

**Les groupes sélectionnés pour participer à cette 5<sup>e</sup> édition seront informés fin Juin2008.**

**Le Président :Salvatore Origlio .**

**Pour toute communication par E-Mail**

**[salvatore.origlio@wanadoo.fr](mailto:salvatore.origlio@wanadoo.fr)**

**Téléphone portable du Jazz Club de Grenoble : 06 33 66 49 14.**

**Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le site du jazz club de Grenoble**

**[http :// www.jazzclubdegrenoble.fr](http://www.jazzclubdegrenoble.fr)**